

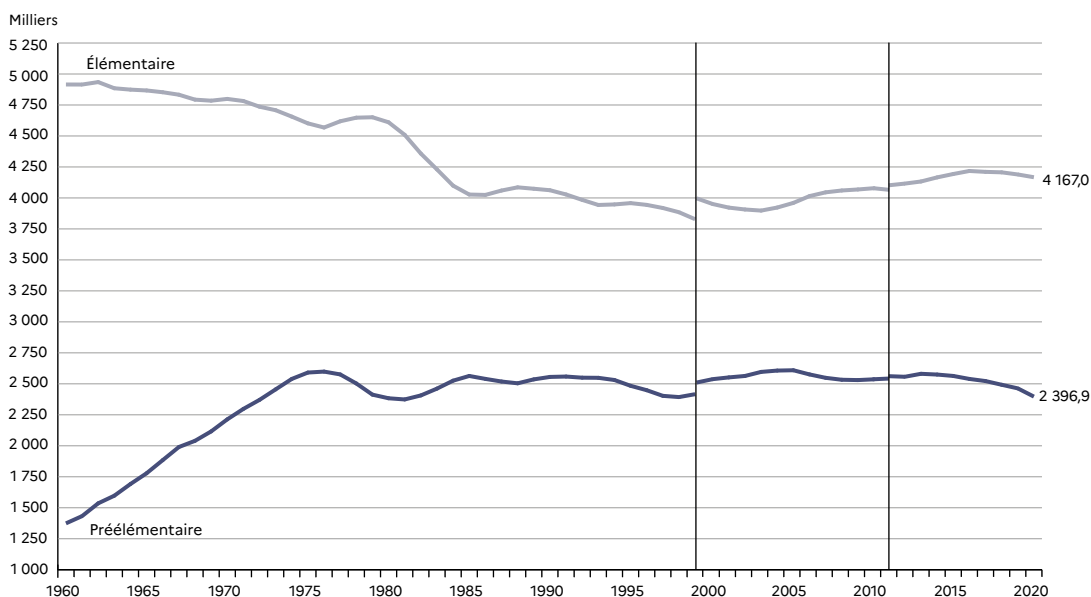
Au cours des dernières décennies, les évolutions des effectifs du premier degré ont été variables suivant les niveaux (1). Les effectifs en préélémentaire ont presque doublé entre 1960 et 1985, en raison de la progression de la scolarisation des enfants avant l'âge obligatoire. Depuis, les variations s'expliquent par les générations plus ou moins nombreuses. Dans l'enseignement élémentaire, les variations d'effectifs résultent essentiellement des évolutions démographiques, avec notamment une forte baisse entre 1980 et 1985.

À la rentrée 2020, les écoles des secteurs public et privé sous et hors contrat du premier degré scolarisent 6 616 900 élèves en France métropolitaine et dans les DROM (2). La baisse amorcée en 2017 s'amplifie (-1,3%), elle concerne surtout le niveau préélémentaire (-2,7%). La génération 2017 qui entre à l'école

à trois ans est moins nombreuse que la génération 2014 entrant au CP (3). De plus, la scolarisation des enfants de deux ans recule (-11 500 élèves à la rentrée 2020). Le niveau élémentaire diminue également, la génération des entrants au CP ayant une taille plus faible que la génération 2009 quittant le premier degré, mais de façon moins marquée (-0,5%).

Le nombre d'élèves scolarisés dans le secteur public recule de 1,3% tandis que le secteur privé connaît une baisse plus importante (-1,5%). Le secteur privé hors contrat est toutefois en hausse (+700 élèves, soit +1,4% par rapport à la rentrée 2019). La répartition entre secteurs reste stable à la rentrée 2020. Les **unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)** accueillent des élèves en situation de handicap et comptent 2 100 élèves de plus qu'à la rentrée 2019 (+4,2%).

1 Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, en milliers



► Champ : France métropolitaine avant 1999; France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat.

© DEPP

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 20.36; 19.45; 18.27; 17.25; 16.40.

Source

DEPP-MENJS, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre. Insee, statistiques de l'état civil.

2 Évolution des effectifs du premier degré, en milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble premier degré											
Public	5 770,8	5 810,7	5 820,9	5 863,2	5 880,9	5 885,3	5 872,8	5 842,7	5 807,8	5 764,9	5 691,7
Privé	893,3	899,9	898,0	897,4	907,7	920,0	933,6	940,6	942,5	938,9	925,1
<i>dont privé sous contrat</i>	877,7	879,8	874,7	873,0	882,8	891,2	899,5	901,3	896,6	888,6	874,1
<i>dont privé hors contrat</i>	15,6	20,1	23,2	24,4	24,9	28,8	34,1	39,3	45,9	50,3	51,0
Total	6 664,2	6 710,6	6 718,9	6 760,6	6 788,6	6 805,2	6 806,4	6 783,3	6 750,2	6 703,8	6 616,9
Part du public (%)	86,6	86,6	86,6	86,7	86,6	86,5	86,3	86,1	86,0	86,0	86,0
Part du privé sous contrat (%)	13,2	13,1	13,0	12,9	13,0	13,1	13,2	13,3	13,3	13,3	13,2
Part du privé hors contrat (%)	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,8
Préélémentaire											
Effectif total	2 539,1	2 561,8	2 557,0	2 580,9	2 574,9	2 563,6	2 539,5	2 522,3	2 492,5	2 463,4	2 396,9
Part du public (%)	87,7	87,7	87,8	87,8	87,7	87,6	87,3	87,1	87,0	86,9	86,9
Très petite section (1)	111,7	94,7	91,1	97,2	96,4	93,6	96,6	92,9	89,1	82,9	71,4
Petite section (1)	797,3	812,1	808,1	818,8	804,7	799,8	788,3	788,1	769,7	761,0	742,4
Moyenne section (1)	821,8	818,7	829,5	825,9	837,1	823,2	819,8	809,1	810,6	793,6	775,8
Grande section (1)	808,4	836,3	828,3	839,1	836,8	847,0	834,8	832,3	823,1	825,9	807,3
Élémentaire											
Effectif total	4 080,7	4 102,0	4 115,7	4 132,6	4 165,7	4 193,0	4 217,5	4 210,4	4 206,6	4 189,4	4 167,0
Part du public (%)	85,9	85,8	85,9	86,0	85,9	85,7	85,6	85,5	85,4	85,3	85,4
CP	822,7	835,6	856,1	845,0	856,9	848,7	852,0	838,2	841,9	833,4	830,5
CE1	821,0	832,6	839,0	855,7	845,8	852,7	844,1	847,3	835,8	839,3	826,7
CE2	805,6	807,0	809,9	822,0	838,7	836,4	848,5	842,9	846,0	837,0	836,9
CM1	809,6	807,7	801,4	806,4	816,8	836,4	834,8	845,8	835,8	840,8	829,7
CM2	821,8	819,2	809,2	803,4	807,5	818,8	838,1	836,2	847,1	839,0	843,1
ULIS (2)	44,3	46,8	46,2	47,2	48,0	48,7	49,4	50,6	51,1	50,9	53,0
Part du public (%)	92,9	92,9	93,4	93,3	93,3	93,3	93,5	93,4	93,3	93,5	93,5

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat.

© DEPP

1. Les données sont collectées par âge et non par niveau pour le préélémentaire. Les effectifs ont été répartis par niveau en faisant correspondre à chaque niveau son âge théorique.
2. Unités localisées pour l'inclusion scolaire.

3 Nombre de naissances, en milliers

Année de naissance	Nombre de naissances	Année des 3 ans	Année théorique d'entrée au CP	Année théorique de sortie du 1 ^{er} degré
2007	818,7	2010	2013	2018
2008	828,4	2011	2014	2019
2009	824,6	2012	2015	2020
2010	832,8	2013	2016	2021
2011	823,4	2014	2017	2022
2012	821,0	2015	2018	2023
2013	811,5	2016	2019	2024
2014	818,6	2017	2020	2025
2015	798,9	2018	2021	2026
2016	783,6	2019	2022	2027
2017	769,6	2020	2023	2028
2018	758,6	2021	2024	2029

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte avant 2014, y compris Mayotte à partir de 2014.

© DEPP

Lecture : 758 600 enfants sont nés en 2018 en France métropolitaine et dans les DROM (y compris Mayotte).

Ils ont eu deux ans en 2020, rentreront théoriquement au CP en 2024 et sortiront théoriquement du premier degré en 2029.

En France métropolitaine et dans les DROM, 6 616 900 enfants sont scolarisés dans l'enseignement public et privé du premier degré à la rentrée 2020 (1). Les départements d'outre-mer scolarisent 295 500 élèves, dont 114 700 à La Réunion (2).

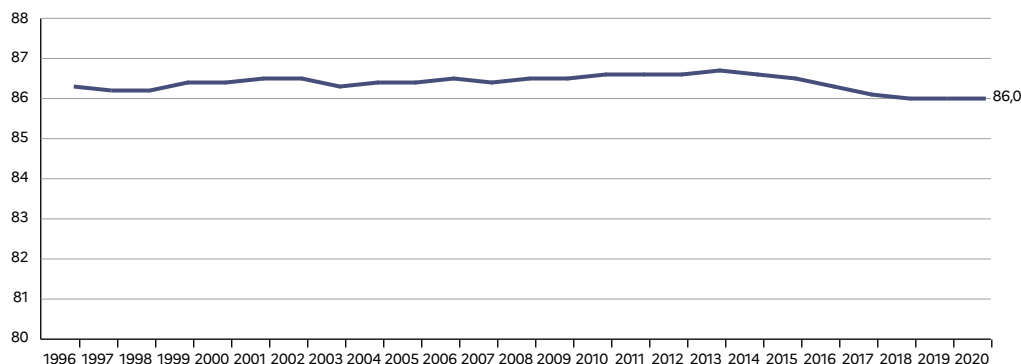
Le poids de chaque académie au niveau national est variable : les académies de Versailles, Créteil et Lille dépassent ou avoisinent chacune 6% de la population scolarisée dans le premier degré. La Corse, Limoges et les DROM hormis La Réunion en accueillent moins de 1% chacune.

Les écoles privées (y compris hors contrat) accueillent 14,2% des effectifs du premier degré en France métropolitaine et 9,1% dans les DROM. La part du privé est variable selon les départements de France

métropolitaine : le secteur privé représente moins de 5% des effectifs du premier degré en Creuse, Haute-Corse, Seine-et-Marne et Moselle alors qu'en Vendée plus de 50% des élèves sont accueillis dans des écoles privées. Dans les DROM, la part du privé varie de 5,1% à Mayotte à 15,0% en Guadeloupe.

Sur l'ensemble du territoire, les effectifs du premier degré sont en baisse (-1,3%) par rapport à la rentrée précédente. Vingt-sept académies connaissent une baisse notable des effectifs dans le secteur public. Les académies de la Martinique, de Paris et de la Guadeloupe enregistrent les plus fortes baisses d'effectifs (entre -5,6% et -3,0%). Deux académies connaissent une hausse : la Guyane où la hausse est portée uniquement par le secteur public, et Mayotte où la hausse concerne les secteurs public et privé.

1 Évolution de la part du secteur public dans les effectifs du premier degré, en %



► Champ : France métropolitaine avant 1999 ; France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat.

© DEPP

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 20.36 ; 19.45 ; 18.27 ; 17.25 ; 16.40.

Source

DEPP-MENJS, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

2 Effectifs d'élèves du premier degré par département et académie à la rentrée 2020

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Privé hors contrat	Part du Public (%)
Allier	24 444	2 383	128	90,7
Cantal	8 952	1 233	0	87,9
Haute-Loire	13 577	6 596	67	67,1
Puy-de-Dôme	49 854	7 035	227	87,3
Clermont-Ferrand	96 827	17 247	422	84,6
Ardèche	21 972	7 060	85	75,5
Drôme	43 942	6 561	426	86,3
Isère	117 827	11 920	541	90,4
Savoie	36 117	3 651	300	90,1
Haute-Savoie	74 592	10 894	834	86,4
Grenoble	294 450	40 086	2 186	87,4
Ain	62 493	6 794	387	89,7
Loire	59 479	16 387	282	78,1
Rhône	168 306	33 994	2 509	82,2
Lyon	290 278	57 175	3 178	82,8
Auvergne-Rhône-Alpes	681 555	114 508	5 786	85,0
Doubs	48 501	4 820	99	90,8
Jura	20 096	2 493	106	88,5
Haute-Saône	19 442	1 279	3	93,8
Territoire de Belfort	11 839	1 331	11	89,8
Besançon	99 878	9 923	219	90,8
Côte-d'Or	41 627	4 629	200	89,6
Nièvre	14 230	1 043	46	92,9
Saône-et-Loire	43 635	3 697	117	92,0
Yonne	27 265	2 469	69	91,5
Dijon	126 757	11 838	432	91,2
Bourgogne-Franche-Comté	226 635	21 761	651	91,0
Côtes-d'Armor	36 311	16 048	60	69,3
Finistère	50 001	29 692	177	62,6
Ille-et-Vilaine	69 868	40 456	397	63,1
Morbihan	35 285	34 263	284	50,5
Bretagne (Rennes)	191 465	120 459	918	61,2
Cher	23 245	1 870	58	92,3
Eure-et-Loir	39 749	4 371	72	89,9
Indre	15 531	1 165	0	93,0
Indre-et-Loire	50 562	5 662	146	89,7
Loir-et-Cher	26 363	2 830	135	89,9
Loiret	63 702	5 924	255	91,2
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	219 152	21 822	666	90,7
Corse-du-Sud	11 098	714	19	93,8
Haute-Corse	12 866	415	20	96,7
Corse	23 964	1 129	39	95,4
Meurthe-et-Moselle	60 968	4 366	208	93,0
Meuse	14 735	1 101	51	92,7
Moselle	90 240	4 454	266	95,0
Vosges	28 088	2 200	119	92,4
Nancy-Metz	194 031	12 121	644	93,8
Ardennes	22 197	1 986	0	91,8
Aube	26 155	2 641	64	90,6
Marne	47 359	6 082	393	88,0
Haute-Marne	13 532	817	0	94,3
Reims	109 243	11 526	457	90,1
Bas-Rhin	99 022	5 435	612	94,2
Haut-Rhin	67 252	4 744	669	92,6
Strasbourg	166 274	10 179	1 281	93,6
Grand Est	469 548	33 826	2 382	92,8
Aisne	47 938	4 327	130	91,5
Oise	82 553	5 226	498	93,5
Somme	45 042	7 733	57	85,3
Amiens	175 533	17 286	685	90,7
Nord	220 682	61 150	582	78,1
Pas-de-Calais	131 696	19 594	101	87,0
Lille	352 378	80 744	683	81,2
Hauts-de-France	527 911	98 030	1 368	84,2
Seine-et-Marne	156 372	7 135	778	95,2
Seine-Saint-Denis	191 191	9 740	2 603	93,9
Val-de-Marne	138 068	10 903	1 570	91,7
Créteil	485 631	27 778	4 951	93,7
Paris	118 692	36 404	4 391	74,4
Yvelines	148 533	14 319	3 271	89,4
Essonne	146 145	7 767	1 114	94,3
Hauts-de-Seine	144 178	18 377	2 328	87,4
Val-d'Oise	149 677	7 507	1 397	94,4
Versailles	588 533	47 970	8 110	91,3
Île-de-France	1 192 856	112 152	17 452	90,2

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Privé hors contrat	Part du Public (%)
Calvados	53 673	8 829	142	85,7
Manche	34 059	8 726	51	79,5
Orne	18 340	5 056	26	78,3
Eure	57 209	4 533	79	92,5
Seine-Maritime	111 444	11 721	141	90,4
Normandie	274 725	38 865	439	87,5
Dordogne	28 537	1 889	170	93,3
Gironde	137 635	13 439	980	90,5
Landes	32 295	2 596	154	92,2
Lot-et-Garonne	25 346	2 927	92	89,4
Pyrénées-Atlantiques	43 395	13 854	409	75,3
Bordeaux	267 208	34 705	1 805	88,0
Corrèze	16 695	1 539	27	91,4
Creuse	7 488	231	12	96,9
Haute-Vienne	28 372	1 785	83	93,8
Limoges	52 555	3 555	122	93,5
Charente	26 100	2 731	97	90,2
Charente-Maritime	48 454	3 381	163	93,2
Deux-Sèvres	26 705	6 334	134	80,5
Vienne	33 245	4 489	123	87,8
Poitiers	134 504	16 935	517	88,5
Nouvelle-Aquitaine	454 267	55 195	2 444	88,7
Aude	29 097	2 168	532	91,5
Gard	63 376	8 009	438	88,2
Hérault	97 512	11 940	1 066	88,2
Lozère	4 139	1 967	0	67,8
Pyrénées-Orientales	38 869	3 967	504	89,7
Montpellier	232 993	28 051	2 540	88,4
Ariège	11 063	949	203	90,6
Aveyron	16 500	5 614	10	74,6
Haute-Garonne	122 090	11 665	1 653	90,2
Gers	12 857	1 901	20	87,0
Lot	11 159	1 105	39	90,7
Hautes-Pyrénées	15 401	2 417	119	85,9
Tarn	28 468	5 147	174	84,3
Tarn-et-Garonne	22 569	2 793	86	88,7
Toulouse	240 107	31 591	2 304	87,6
Occitanie	473 100	59 642	4 844	88,0
Loire-Atlantique	98 309	48 512	870	66,6
Maine-et-Loire	50 860	31 829	503	61,1
Mayenne	19 599	10 027	13	66,1
Sarthe	45 712	8 534	95	84,1
Vendée	31 478	32 007	350	49,3
Nantes	245 958	130 909	1 831	64,9
Pays de la Loire (Nantes)	245 958	130 909	1 831	64,9
Alpes-de-Haute-Provence	13 210	752	52	94,3
Hautes-Alpes	10 879	1 018	14	91,3
Bouches-du-Rhône	186 248	22 076	2 632	88,3
Vaucluse	51 308	5 961	216	89,3
Aix-Marseille	261 465	29 807	2 914	88,9
Alpes-Maritimes	91 832	9 438	2 006	88,9
Var	88 589	6 082	833	92,8
Nice	180 421	15 520	2 839	90,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	442 066	45 327	5 753	89,6
France métropolitaine	5 423 202	853 625	44 573	85,8
Guadeloupe	38 149	4 699	2 051	85,0
Guyane	42 806	2 806	14	93,8
Martinique	29 037	3 213	885	87,6
Mayotte	54 204	0	2 931	94,9
La Réunion	104 323	9 783	561	91,0
DROM	268 519	20 501	6 442	90,9
France métro. + DROM	5 691 721	874 126	51 015	86,0

► Champ : Public + Privé sous et hors contrat.

© DEPP

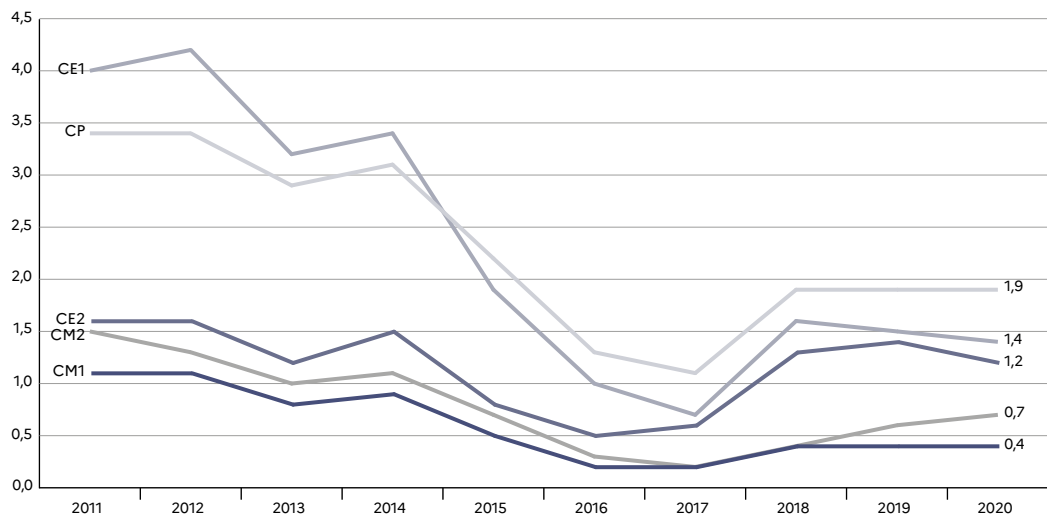
Les écoles du premier degré scolarisent 6 616 900 élèves à la rentrée 2020 en France métropolitaine et dans les DROM (2). Les filles représentent près de 49% des élèves dans les classes préélémentaires et élémentaires des secteurs public et privé. En effet, il naît en France 105 garçons pour 100 filles, ce qui explique que les filles sont légèrement moins nombreuses dans le premier degré. Cependant, les filles sont plus nombreuses à bénéficier de la scolarisation précoce (50,9% des élèves de deux ans sont des filles). Enfin, dans les **unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)**, les filles sont très largement minoritaires (35,0%).

Les **taux de retard** diffèrent selon le secteur : quel que soit le niveau, les élèves du secteur privé sous contrat sont moins en retard que ceux du secteur public (3).

Dans les deux secteurs, les filles sont moins en retard que les garçons : 0,6% des filles et 1,0% des garçons sont en retard à l'entrée en CP dans le secteur privé sous contrat, et respectivement 3,8% et 5,0% en CM2 dans le secteur public.

Après des **taux de redoublement** dans le secteur public historiquement bas à la rentrée 2017, ils ont ensuite augmenté à la rentrée 2018, notamment dans le cycle II (CP, CE1, CE2) avant de se stabiliser en 2019 (1). À la rentrée 2020, ils n'évoluent que très peu (-0,1 point pour le CE1, -0,2 point pour le CE2 et +0,1 point pour le CM2) (4). Dans le secteur privé sous contrat, les taux de redoublement évoluent peu également et sont proches de ceux du secteur public. Quels que soient le niveau et le secteur, les filles redoublent moins souvent que les garçons.

1 Évolution des taux de redoublement en élémentaire dans le secteur public



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2014), Public.

© DEPP

Précisions

La **source Diapre** est un dispositif de remontées de données du premier degré. Elle comporte des données individuelles qui permettent une analyse plus fine et de meilleure qualité que les données par école utilisées auparavant. À la rentrée 2020, 100,0% des écoles publiques et 99,3% des écoles privées sous contrat renseignent Diapre. Cette source couvre 99,0% des classes et 99,2% des élèves.

Âge révolu, âge théorique – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 20.36; 19.45; 18.27; 17.25; 16.40.

2 Répartition des élèves du premier degré selon le niveau et l'âge à la rentrée 2020

	Âge	Préélémentaire		Élémentaire		ULIS (1)		Total	Part des filles (%)
		Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)		
Public	2 ans	53 955	50,8					53 955	50,8
	3 ans	648 324	49,0			17	0,0	648 341	49,0
	4 ans	677 046	48,9	16	0,0	40	32,5	677 102	48,9
	5 ans	692 720	48,9	3 536	55,7	71	23,9	696 327	48,9
	6 ans	11 096	31,1	694 592	49,3	995	29,3	706 683	49,0
	7 ans	393	36,9	702 211	49,0	5 342	32,1	707 946	48,9
	8 ans	114	87,7	709 634	49,1	7 937	31,5	717 685	48,9
	9 ans			708 537	49,2	10 869	34,5	719 406	49,0
	10 ans			702 752	49,3	13 109	36,2	715 861	49,1
	11 ans et plus			37 220	42,7	11 195	37,1	48 415	41,4
	Total	2 083 648	48,9	3 558 498	49,1	49 575	34,7	5 691 721	48,9
	<i>France métropolitaine</i>	<i>1 986 632</i>	<i>48,9</i>	<i>3 389 303</i>	<i>49,1</i>	<i>47 267</i>	<i>34,7</i>	<i>5 423 202</i>	<i>48,9</i>
Privé sous contrat (2)	2 ans	14 876	51,1					14 876	51,1
	3 ans	87 752	49,0					87 752	49,0
	4 ans	92 159	48,9					92 159	48,9
	5 ans	94 898	48,9	532	59,8			95 430	49,0
	6 ans	1 519	30,6	113 109	49,3	42	38,1	114 670	49,1
	7 ans	28	35,7	114 354	49,0	352	30,7	114 734	49,0
	8 ans	100	100,0	115 549	49,1	537	31,3	116 186	49,1
	9 ans			115 377	49,2	734	34,7	116 111	49,1
	10 ans			114 433	49,3	879	37,0	115 312	49,2
	11 ans et plus			6 108	43,3	788	32,5	6 896	42,1
	Total	291 332	49,0	579 462	49,1	3 332	33,9	874 126	49,0
	<i>France métropolitaine</i>	<i>284 603</i>	<i>49,0</i>	<i>565 717</i>	<i>49,1</i>	<i>3 305</i>	<i>33,9</i>	<i>853 625</i>	<i>49,0</i>
Privé hors contrat (2)	2 ans	2 568	53,3					2 568	53,3
	3 ans	6 342	49,8					6 342	49,8
	4 ans	6 619	49,6					6 619	49,6
	5 ans	6 237	49,0	11	0,0			6 248	49,0
	6 ans	70	18,6	5 627	49,7			5 697	49,3
	7 ans	1	0,0	5 722	49,0	9	0,0	5 732	49,0
	8 ans	89	100,0	5 777	49,1	13	0,0	5 879	49,8
	9 ans			5 780	49,3	25	44,0	5 805	49,2
	10 ans			5 719	49,3	23	30,4	5 742	49,3
	11 ans et plus			354	54,2	29	17,2	383	51,4
	Total	21 926	50,0	28 990	49,3	99	31,3	51 015	49,6
	<i>France métropolitaine</i>	<i>18 867</i>	<i>49,9</i>	<i>25 612</i>	<i>49,4</i>	<i>25 612</i>	<i>49,4</i>	<i>44 573</i>	<i>49,5</i>

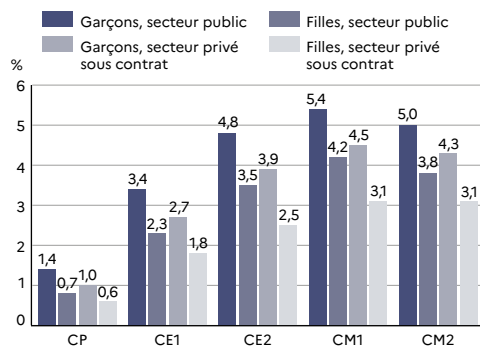
► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

1. Unités localisées pour l'inclusion scolaire.

2. Le contrat considéré est celui de l'établissement de scolarisation des élèves.

© DEPP

3 Taux de retard à l'entrée dans un niveau à la rentrée 2020, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

4 Taux de redoublement selon le niveau à la rentrée 2020, en %

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Public					
Garçons	2,2	1,5	1,3	0,4	0,7
Filles	1,7	1,3	1,2	0,4	0,6
Ensemble	1,9	1,4	1,2	0,4	0,7
Privé sous contrat					
Garçons	2,3	1,4	1,3	0,7	0,8
Filles	1,6	1,4	1,3	0,4	0,5
Ensemble	1,9	1,5	1,4	0,4	0,6

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

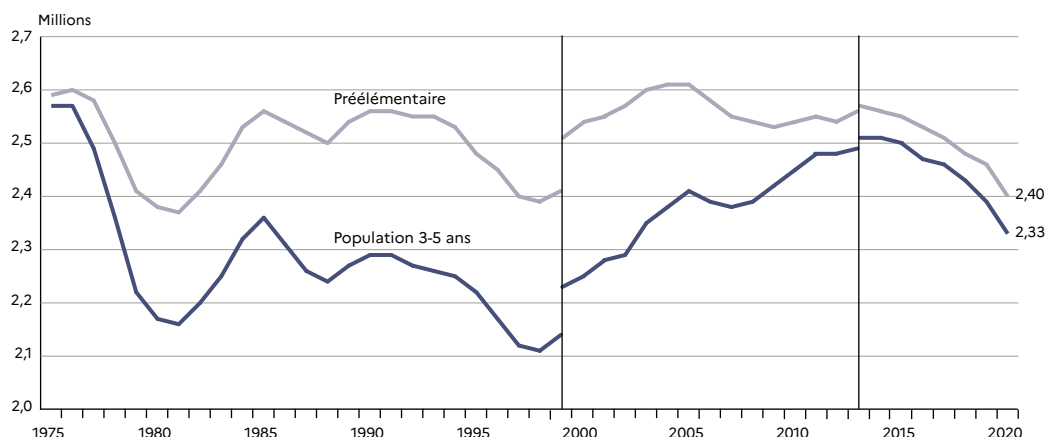
À la rentrée 2020, plus de 2 388 300 enfants de 2 à 5 ans sont scolarisés dans les écoles de France métropolitaine et des DROM (2). Ce nombre d'élèves diminue par rapport à l'année précédente (-2,8%) en lien avec la baisse des naissances et dans un contexte de crise sanitaire. La quasi-totalité des élèves de cette tranche d'âge est scolarisée dans le niveau **préélémentaire** : 0,6% des élèves de 5 ans fréquentent le niveau élémentaire.

Le nombre d'écoliers âgés de 2 ans recule fortement (-11 500 élèves à la rentrée 2020) en lien avec la baisse des naissances, mais aussi la baisse du taux de scolarisation : 9,4% des enfants de 2 ans sont scolarisés dans un établissement français à la rentrée 2020, soit une baisse de 1,4 point. Entre 1999 et 2012, ce taux, qui s'élevait à 34,6% (hors Mayotte), a été divisé par trois (3). Il s'est stabilisé entre 2012 et 2019 en oscillant autour de 11,5% avant de diminuer nettement à la rentrée 2020.

À la rentrée 2020, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans en **éducation prioritaire** s'établit à 16,6% (15,5% dans les REP et 18,3% dans les REP+), contre 7,7% hors éducation prioritaire.

Depuis vingt ans, la quasi-totalité des enfants âgés de 3 à 5 ans est scolarisée (99,8% à la rentrée 2020). L'évolution du nombre d'élèves de cette tranche d'âge suit l'évolution démographique contrairement à celle des enfants de moins de 3 ans qui dépend davantage de la politique éducative. Ainsi, les effectifs du préélémentaire ont été en léger recul sur la période 1985-1998 suite à la baisse du nombre de naissances (1). L'entrée à l'école de générations plus nombreuses a entraîné une faible augmentation du nombre d'élèves en préélémentaire sur la période 1998-2012. Depuis, les effectifs diminuent chaque année.

1 Évolution de la population des enfants de 3-5 ans et de la population scolarisée dans le préélémentaire, en millions



► Champ : France métropolitaine avant 1999 ; France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2013), Public + Privé sous et hors contrat.

Note : les effectifs de préélémentaire sont supérieurs à la population des 3-5 ans car le niveau préélémentaire comprend également les élèves de 2 ans et certains élèves de 6 ans et plus. L'écart entre les courbes reflète l'évolution du taux de scolarisation à 2 ans.

© DEPP

Précisions

Population scolarisable – La population scolarisable est issue du recensement et correspond aux enfants qui ont l'âge d'être scolarisés (soit ici, les enfants de 2 à 5 ans). Les effectifs par âge sont publiés chaque année par l'Insee dans le bilan démographique de janvier. Les estimations démographiques, diffusées par l'Insee en 2020, ont été calées sur le recensement de la population (RP).

Âge révolu – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Notes d'Information : 2115 ; 20.36 ; 20.08 ; 19.45 ; 18.27.

Source

DEPP-MENJS, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre. Insee, estimations démographiques, traitement DEPP.

2 Répartition des effectifs par âge

	Rentrée 2020			Rappel 2019		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
2 ans	53 959	17 444	71 403	64 097	18 832	82 929
3 ans	648 382	94 094	742 476	664 704	96 422	761 126
4 ans	677 131	98 788	775 919	692 626	101 099	793 725
<i>dont élémentaire</i>	39	10	49	52	9	61
5 ans	696 210	102 341	798 551	713 745	104 708	818 453
<i>dont élémentaire</i>	3 513	853	4 366	3 983	834	4 817
Total	2 075 682	312 667	2 388 349	2 135 172	321 061	2 456 233

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

© DEPP

3 Les taux de scolarisation des élèves de 2 à 5 ans

	1999	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018p	2019p	2020p
Effectifs d'élèves de 2 ans	256 089	111 660	90 971	97 181	96 400	93 625	96 558	92 929	89 141	82 929	71 403
Taux de scolarisation à 2 ans (%)	34,6	13,5	10,9	11,7	11,6	11,4	11,8	11,6	11,4	10,8	9,4
<i>dont en éducation prioritaire (1)</i>	32,8	20,3	17,4	20,0	20,3	18,9	20,5	20,4	20,3	18,9	16,6
Effectifs d'élèves de 3 ans	753 773	797 288	803 538	818 798	804 704	799 872	788 322	788 127	769 808	761 126	742 476
Taux de scolarisation à 3 ans (%)	100,0	97,4	97,3	97,2	96,7	96,5	96,3	96,6	96,9	97,7	97,0
Effectifs d'élèves de 4 ans	759 396	822 205	823 213	826 039	837 264	823 400	820 036	809 365	810 705	793 725	775 919
Taux de scolarisation à 4 ans (%)	100,0	99,3	99,4	99,2	98,9	100,0	99,4	99,1	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'élèves de 5 ans	743 562	805 753	816 787	834 240	831 236	842 543	829 638	826 374	816 443	818 453	798 551
Taux de scolarisation à 5 ans (%)	100,0	99,9	99,0	99,5	99,7	99,5	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0
Effectifs d'élèves de 3 à 5 ans	2 256 731	2 425 246	2 443 538	2 479 077	2 473 204	2 465 815	2 437 996	2 423 866	2 396 956	2 373 304	2 316 946
Taux de scolarisation des 3-5 ans (%)	100,0	98,9	98,6	98,6	98,4	98,7	98,9	98,6	99,0	99,7	99,8

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2013), Public + Privé sous et hors contrat.

© DEPP

1. L'évolution de ce taux de scolarisation est impactée par les changements de périmètre de l'éducation prioritaire.

L'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales est régi par les programmes de juin 2016 qui donnent aux langues vivantes le statut de discipline à part entière avec un horaire et un programme précis. À la fin de l'école élémentaire, les élèves doivent maîtriser le niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières.

À la rentrée 2020, la quasi-totalité des élèves de l'école élémentaire bénéficient d'un enseignement de langues vivantes (1). L'objectif visant l'accès pour tous les élèves à l'apprentissage d'au moins une langue à l'école élémentaire est désormais atteint, même au CP alors

que cet enseignement concernait 98,1% des élèves de CP dans le public et 95,3% dans le privé sous contrat pour l'année scolaire 2016-2017.

Dans le secteur public comme le secteur privé sous contrat, l'anglais reste, très majoritairement, la langue la plus étudiée à l'école élémentaire : 95,9% des élèves bénéficient de l'enseignement de cette langue dans le secteur public et 97,9% dans le secteur privé sous contrat (2). L'allemand conserve sa place de deuxième langue la plus étudiée, avec 3,7% des élèves dans le secteur public et 2,2% des élèves dans le secteur privé sous contrat.

Précisions

Avertissement – Depuis la rentrée 2017, la DGESCO a rénové l'enquête permettant de recenser les élèves bénéficiant de l'apprentissage d'une ou plusieurs langues vivantes étrangères ou régionales. Auparavant (jusqu'à l'année scolaire 2016-2017), les données étaient collectées sous forme agrégée, via les inspections académiques. Elles permettaient de calculer la proportion globale d'élèves bénéficiant d'un enseignement en langue (quelle qu'elle soit), ainsi que la

proportion de groupes d'élèves suivant un enseignement dans une langue donnée. Depuis 2017, l'enquête recueille les données dans l'application ONDE (Outil numérique pour la direction d'école), directement renseignées par les directeurs d'école et le traitement de ces informations s'effectue dans Décibel. Ces données ont pu être exploitées à partir de l'année 2018-2019. Elles permettent de calculer, à l'échelle individuelle, la proportion d'élèves qui bénéficient d'un apprentissage dans une langue donnée.

Source

DGESCO-MENJS, enquête sur les langues vivantes à l'école élémentaire.
DEPP-MENJS, extraction des données de l'application ONDE (Diapre).

1 Évolution de la proportion d'élèves bénéficiant d'un enseignement de langues vivantes, en %

	Public			Privé sous contrat		
	CE2-CM2	CE1 (1)	CP (1)	CE2-CM2	CE1 (1)	CP (1)
2001-2002	71,9			71,9		
2002-2003	83,8			80,9		
2003-2004	89,6			89,8		
2004-2005	93,3			85,5		
2005-2006	97,5			88,5		
2006-2007	98,5	9,0		91,0		
2007-2008	99,3	59,5		94,1	72,4	
2008-2009	99,9	72,4		94,0	78,4	
2009-2010	99,9	81,9		96,3	85,8	
2010-2011	99,3	86,3		96,5	89,6	
2011-2012	99,6	91,9		97,5	91,6	
2012-2013	99,6	95,0		97,5	93,6	
2013-2014	99,7	96,3		96,8	93,7	
2014-2015	99,4	97,5	91,5	96,9	96,0	88,9
2015-2016	99,6	98,7	95,2	96,0	95,7	90,4
2016-2017	99,8	99,3	98,1	97,3	96,8	95,3
2017-2018	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
2018-2019 (2)	100,0	100,0	99,8	100,0	100,0	99,9
2019-2020 (2)	100,0	99,8	99,7	100,0	100,0	99,9
2020-2021 (2)	99,9	99,7	99,6	100,0	99,9	99,8

► Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte à partir de 2018).

© DGESCO-DEFP

1. L'enseignement des langues vivantes au CE1 a débuté en 2008, avec une sensibilisation les années antérieures. L'enseignement au CP a débuté en 2014.

2. Les chiffres sont à prendre avec précaution à partir de 2018, car l'apprentissage de l'anglais est sélectionné par défaut dans l'application ONDE. Il est toutefois possible de mettre à blanc cette information.

2 Évolution de la proportion des d'élèves (ou groupes d'élèves avant 2017) selon la langue enseignée, en %

	Allemand	Anglais	Arabe	Espagnol	Italien	Portugais
Public						
2001-2002	18,6	76,4	0,1	2,0	1,1	0,2
2002-2003	16,4	78,6	0,1	2,2	1,3	0,3
2003-2004	15,1	79,6	0,2	2,4	1,0	0,2
2004-2005	11,5	81,6	0,1	2,0	1,1	0,3
2005-2006	13,1	82,6	0,1	2,3	1,1	0,3
2006-2007	10,6	86,0	0,2	1,8	0,9	0,2
2007-2008	11,3	87,3		1,7	1,0	0,2
2008-2009	10,8	87,7	0,0	1,6	0,9	0,2
2009-2010	9,1	89,3	0,0	1,5	0,8	0,1
2010-2011	8,6	90,1		1,5	0,7	0,1
2011-2012	7,6	91,0		1,3	0,7	0,1
2012-2013	6,2	92,8		1,2	0,6	0,1
2013-2014	6,0	91,4		1,3	0,6	0,1
2014-2015	6,0	91,4	0,0	1,2	0,8	0,1
2015-2016	6,2	92,0		1,1	0,7	0,1
2016-2017	9,4	91,7	0,0	0,9	0,7	0,1
2017-2018	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
2018-2019 (1)	3,2	97,7	0,0	0,5	0,4	0,0
2019-2020 (1)	3,3	96,4	0,0	0,5	0,4	0,1
2020-2021 (1)	3,7	95,9	0,0	0,5	0,4	0,1
Privé sous contrat						
2007-2008	7,2	94,0	0,1	1,8	0,4	0,0
2008-2009	9,0	92,2	0,0	1,8	0,3	0,1
2009-2010	5,9	95,1		1,3	0,3	
2010-2011	5,9	95,3	0,0	1,3	0,1	
2011-2012	4,4	96,1		1,7	0,2	
2012-2013	6,7	92,2		1,2	0,7	0,1
2013-2014	4,2	93,0		1,7	0,2	
2014-2015	3,4	96,8	0,0	1,2	0,2	
2015-2016	4,2	98,1		1,9	0,3	
2016-2017	4,3	97,3	0,1	2,1	0,4	0,8
2017-2018	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
2018-2019 (1)	2,1	98,2	0,1	0,5	0,1	0,0
2019-2020 (1)	2,2	97,9	0,0	0,7	0,1	0,0
2020-2021 (1)	2,2	97,9	0,0	0,7	0,1	0,0

► Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte à partir de 2018), y compris les CP à partir de 2016.

© DGESCO-DEFP

1. Jusqu'en 2016-2017, les calculs sont faits à partir de données agrégées, via les inspections académiques, et les taux indiqués portent sur les groupes d'élèves suivant un enseignement dans une langue donnée. À partir de l'année 2018-2019, les calculs sont faits à partir des données individuelles extraites de l'application ONDE. Les taux indiqués concernent la proportion d'élèves qui bénéficient d'un enseignement dans une langue donnée. Les chiffres sont à prendre avec précaution, car l'apprentissage de l'anglais est sélectionné par défaut dans l'application ONDE. Il est toutefois possible de mettre à blanc cette information.

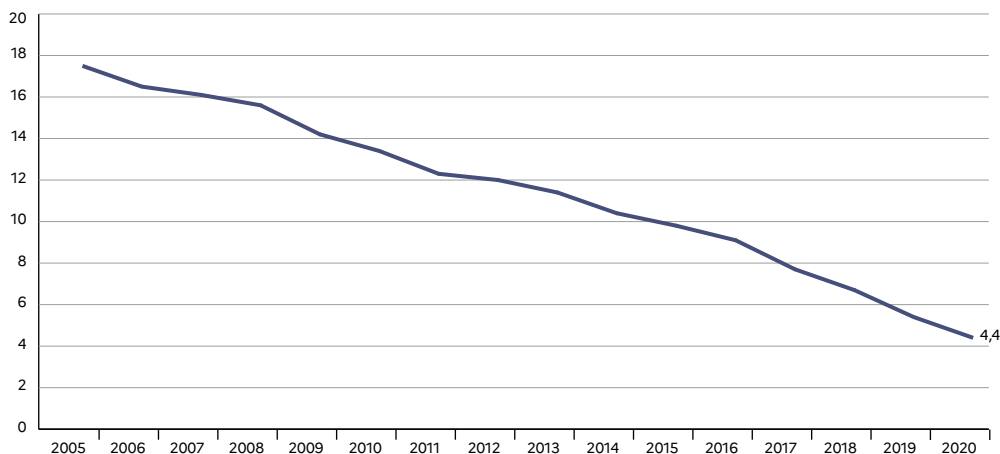
Note : la somme des pourcentages peut être supérieure à 100, car un élève peut bénéficier d'enseignements dans deux langues différentes, dans le cadre du programme « Deux langues pour tous ».

À la rentrée 2020, en France métropolitaine et dans les DROM, 809 100 élèves sont entrés en sixième (hors Segpa et ULIS), dont 35 900 avec au moins un an de retard (4,4%) (1). Les élèves arrivant en sixième avec deux ans de retard ou plus sont peu nombreux (0,1% des effectifs). À la rentrée 2005, le retard scolaire concernait 17,5% des effectifs.

Les filles sont moins souvent en retard que les garçons (3,8%, contre 5,0%) (2). Les enfants d'inactifs sont beaucoup plus fréquemment en retard scolaire que les enfants d'enseignants (10,2%, contre 1,1%). Cependant, le recul du retard scolaire concerne tous les élèves, y compris les enfants d'inactifs (baisse de 2,2 points de pourcentage en un an).

Parmi les élèves scolarisés à la rentrée 2019 dans une école publique appartenant à un réseau d'éducation prioritaire REP ou REP+, 7,8% sont en retard en sixième, contre 3,8% des élèves issus d'une école publique en dehors de ces réseaux (3). L'origine sociale des élèves contribue fortement à ces écarts : 59,0% des sixièmes dont l'école relevait du réseau de l'éducation prioritaire sont d'un milieu social défavorisé, contre 31,8% de ceux issus d'une école publique en dehors de ce réseau. Par ailleurs, le retard à l'entrée en sixième des élèves est moindre dans l'académie de Grenoble (2,8%), mais plus élevé dans les académies du Sud-Est (6,1% à Aix-Marseille et 6,9% en Corse) ou dans les DROM (jusqu'à 12,2% en Guyane) (4).

1 Évolution du retard à l'entrée en sixième, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte sur toute la série), Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale hors établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

Les entrants en sixième – Les entrants en sixième sont les élèves non scolarisés à ce niveau l'année précédente.

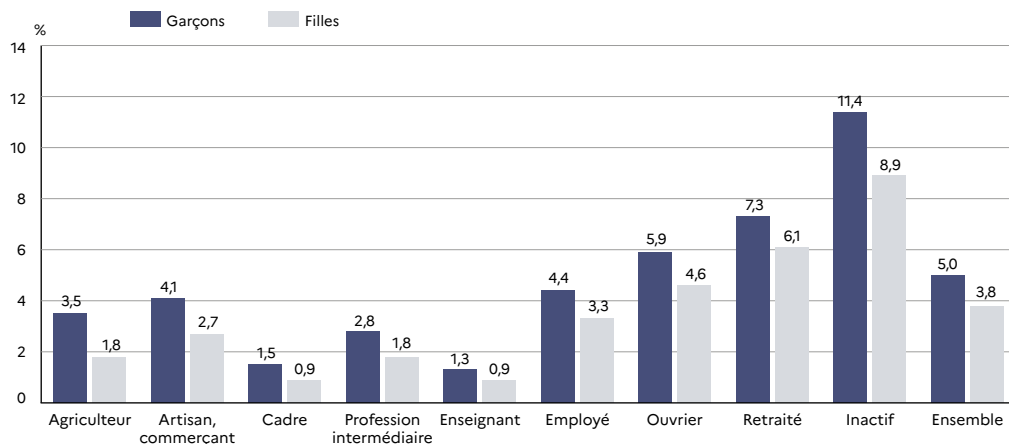
Éducation prioritaire, origine sociale – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Caille J.-P., Rosenwald F., « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », *France Portrait Social*, Insee, édition 2006.

- *Géographie de l'École 2017*, « Le retard scolaire dans le second degré », indicateur 29.

2 Proportion d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2020 selon l'origine sociale de l'élève, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

3 Retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2020 selon l'appartenance de l'école d'origine à un réseau REP ou REP+

	En REP ou REP+ en 2019		Public hors REP ou REP+ en 2019		Rappel 2009 (%)	
	Effectifs	%	Effectifs	%	En RAR (1)	Hors RAR
« À l'heure » ou en avance	118 328	92,2	535 959	96,2	72,9	85,2
Un an de retard	9 747	7,6	20 889	3,7	25,6	14,3
Au moins deux ans de retard	241	0,2	352	0,1	1,5	0,5
Total en retard	9 988	7,8	21 241	3,8	27,1	14,8
Total entrants en sixième	128 316	100,0	557 200	100,0	100,0	100,0

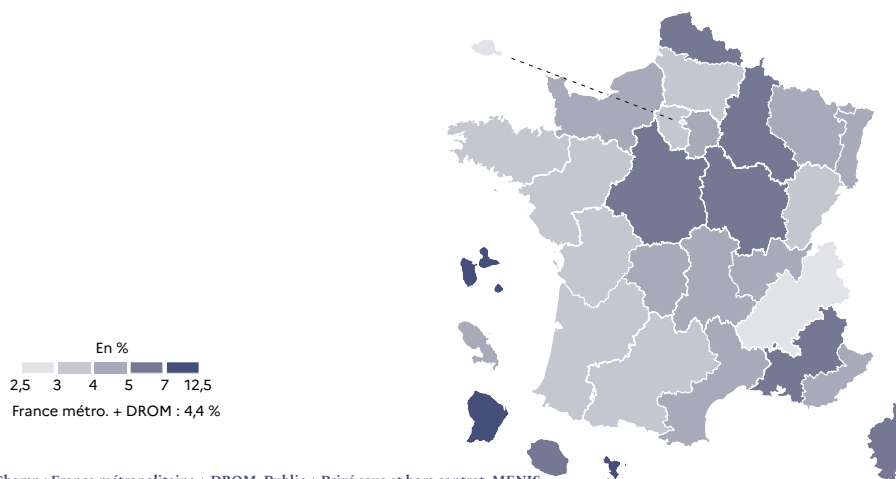
► Champ : France métropolitaine + DROM, élèves scolarisés dans une école publique en 2019 quel que soit leur secteur de scolarisation, MENJS.

1. RAR : réseau ambition réussite.

Lecture : en 2020, 7,8% des élèves entrant en sixième et venant d'une école publique appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire REP ou REP+ avaient au moins un an de retard. 7,6% en avaient un seul, et 0,2% en avait au moins deux.

© DEPP

4 Retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2020 selon l'académie de scolarisation, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

À la rentrée 2019, la majorité des écoliers du panel 2011 sont parvenus en troisième (89,1%) (1). Cette proportion confirme la poursuite d'une diminution importante du retard scolaire au cours des huit premières années d'école, car 68,4% des écoliers atteignaient la troisième dans les mêmes conditions quatorze ans auparavant.

La baisse des redoublements s'observe pour tous les niveaux, mais est particulièrement prononcée à partir du CM2 : les redoublements de fin de primaire deviennent rares ainsi qu'en début de collège (2). Néanmoins, les disparités sociales de réussite restent fortes (3). L'accès à la troisième sans redoublement est presque systématique pour les enfants de professions libérales, cadres, chefs d'entreprise et enseignants (97,7% et 98,2%) alors que le redoublement touche

encore plus d'un enfant d'ouvrier sur huit et près d'un enfant d'inactif sur cinq. En revanche, les écarts entre milieux sociaux tendent à se réduire, avec des réductions importantes du taux de redoublement parmi les enfants originaires des catégories sociales les plus défavorisées. Entre la rentrée 2005 et celle de 2019, le taux d'accès à la troisième sans redoublement chez les enfants d'ouvriers non qualifiés est passé de 51,7% à 85,3%, soit une hausse de plus de 30 points.

Par ailleurs, quel que soit le milieu social, aucune différence significative, en termes de proportion d'élèves de CP parvenus en troisième sans avoir redoublé, n'apparaît entre les enfants scolarisés à 2 ans et ceux scolarisés à 3 ans (4).

Précisions

Les panels utilisés

– Le panel 2011, représentatif au 1/50^e de la population de France métropolitaine scolarisée pour la première fois en CP en septembre 2011, est composé de 15 200 élèves entrés au cours préparatoire pour la première fois à cette date. Il est issu d'un sondage à deux degrés. Les écoles rattachées à un collège de RAR ont été surreprésentées. Les statistiques publiées portent sur les élèves encore suivis huit ans après leur entrée en CP et ne prennent pas en compte l'attrition.

– Le panel 1997, représentatif au 1/81^e de la population de France métropolitaine scolarisée en CP en septembre 1997, est composé de 9 200 élèves entrés au cours préparatoire pour la première fois en 1997. Il est également issu d'un sondage à deux degrés.

Origine sociale – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 15.26 ; 15.23 ; 13.19.
 - Caille J.-P., Rosenwald F., « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », *France Portrait Social*, Insee, édition 2006.

1 Répartition des élèves selon la classe atteinte huit ans après leur entrée au CP, en %

	Panel 1997	Panel 2011
Cinquième	2,3	0,1
Quatrième	27,8	9,6
Troisième	68,4	89,1
Seconde générale et technologique	1,3	1,2
Seconde professionnelle ou CAP	0,1	0,0
Première générale et technologique	0,0	0,0
Classe spécialisée (1)	0,2	0,0
Ensemble	100,0	100,0

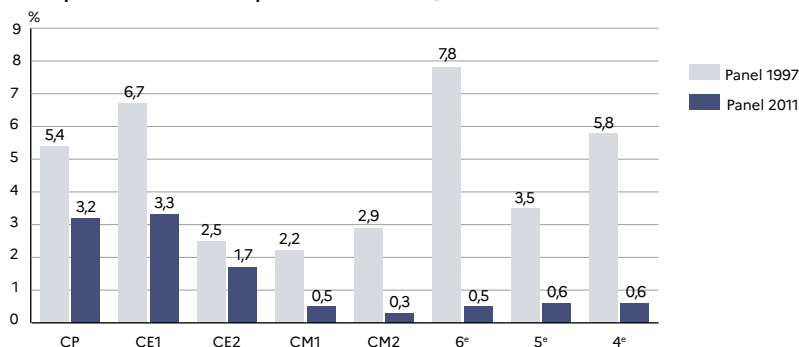
► **Champ :** France métropolitaine, Public et Privé sous et hors contrat.

1. Il s'agit de toutes les classes qui, sous une appellation ou une autre, accueillent des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Lecture : 89,1 % des écoliers du panel 2011 ont atteint la troisième à la rentrée 2019 ; 68,4 % des élèves du panel 1997 étaient dans ce cas à la rentrée 2005.

© DEPP

2 Taux de redoublement en CP, CE1, CE2, CM1, CM2, sixième, cinquième et quatrième huit ans après l'entrée en CP, en %



► **Champ :** France métropolitaine, Public et Privé sous et hors contrat.

Lecture : 3,2 % des écoliers du panel 2011 ont redoublé leur CP.

© DEPP

3 Proportion d'élèves de CP parvenus en troisième sans avoir redoublé selon l'origine sociale, en %

	Panel 1997	Panel 2011
Agriculteurs	78,9	91,5
Artisans, commerçants (1)	70,9	92,8
Professions libérales, cadres, chefs d'entreprise (2)	89,3	97,7
Enseignants (3)	87,3	98,2
Professions intermédiaires (4)	78,8	94,1
Employés	65,4	91,2
Ouvriers qualifiés	61,0	86,8
Ouvriers non qualifiés	51,7	85,3
Inactifs	39,2	80,4
Ensemble	69,8	90,3

► **Champ :** France métropolitaine, Public et Privé sous et hors contrat.

1. Chefs d'entreprises non compris.

2. Professeurs non compris.

3. Professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.

4. Professeurs des écoles non compris

Lecture : 91,5 % des enfants d'agriculteurs entrés en CP en 2011 ont atteint la troisième sans avoir redoublé depuis leur entrée au CP.

© DEPP

4 Proportion d'élèves de CP parvenus en troisième sans avoir redoublé selon la durée de fréquentation de l'école maternelle et le milieu social, en %

	Cadres, enseignants (1)	Ouvriers	Ensemble (2)
Entrée à l'école maternelle à 2 ans	98,4	86,5	90,5
Entrée à l'école maternelle à 3 ans	98,0	87,8	92,0
Entrée à l'école maternelle entre 4 et 5 ans	94,8	77,8	84,6
Ensemble	98,0	86,3	90,3

► **Champ :** France métropolitaine, Public et Privé sous et hors contrat.

1. Y compris les chefs d'entreprises.

2. Y compris les écoliers des PCS non ventilées dans les colonnes précédentes.

Lecture : 98,4 % des enfants de cadres ou d'enseignants entrés en CP en 2011 et à l'école maternelle à 2 ans ont atteint la troisième sans avoir redoublé depuis leur première rentrée scolaire.

© DEPP

3.08 Les élèves en situation de handicap dans le premier degré – 1

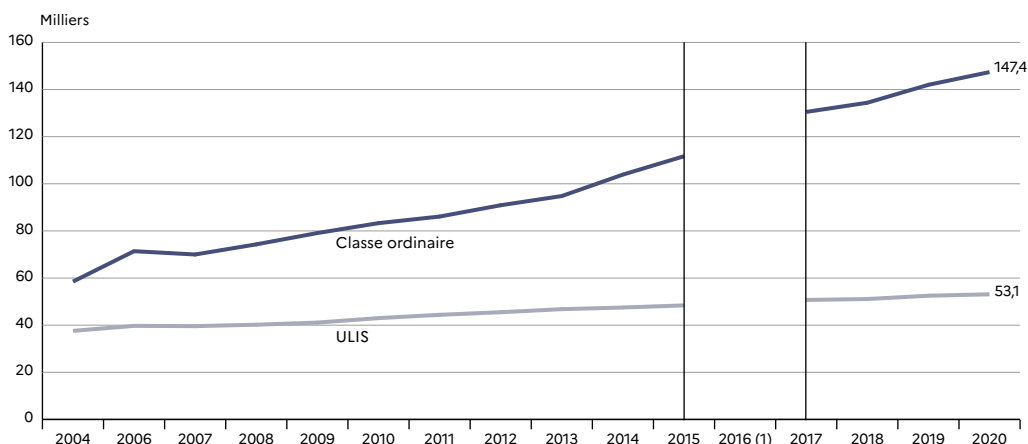
Au cours de l'année scolaire 2020-2021, plus de 200 400 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans les écoles. En 2020, on compte 2,8 élèves handicapés scolarisés en classe ordinaire pour un élève en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS), i.e. en **scolarisation collective**, contre 1,6 en 2004 (1).

La part de la scolarisation collective augmente avec l'âge : 4,9% des enfants âgés de six ans, un tiers des élèves de neuf ans, et plus d'un élève sur deux au-delà de dix ans (2). Seuls trois élèves en situation de handicap sur dix scolarisés dans le premier degré sont des filles. Cette proportion est légèrement plus élevée en ULIS.

Plus de six élèves en situation de handicap sur dix bénéficient d'une **aide humaine** conformément à leur **projet**

personnalisé de scolarisation (3). Parmi ces élèves, 60% bénéficient d'une aide mutualisée, 27% d'une aide individuelle sur une partie de leur temps scolaire et 13% d'une aide individuelle sur l'intégralité de leur temps scolaire. Plus des trois quarts des élèves bénéficient de ces types d'accompagnement parmi ceux présentant des troubles du spectre de l'autisme, des troubles psychiques, des troubles moteurs, des troubles du langage et de la parole, des troubles viscéraux, des troubles associés, ou d'autres troubles. La fourniture de matériel pédagogique adapté (clavier braille, périphériques adaptés, logiciels spécifiques, etc.) concerne 5% des élèves en situation de handicap (4). Le matériel pédagogique adapté bénéficie proportionnellement plus aux élèves présentant des troubles visuels, des troubles auditifs et des troubles moteurs.

1 Évolution des modes de scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier degré, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), Public + Privé (sous et hors contrat).

1. Données manquantes en raison d'une grève administrative des enseignants référents.

© DEPP

Précisions

Population concernée – Ne sont pas recensés ici les élèves des établissements spécialisés (établissements hospitaliers et médico-sociaux). Voir 1.06.

Classification des principaux troubles présentés par les élèves – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 16.36 ; 15.04.

Source

DEPP-MENJS et DGESCO-MENJS, enquête n° 3 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le premier degré.

2 Les élèves en situation de handicap dans le premier degré selon le type de scolarisation en 2020-2021

	Scolarisation en classe ordinaire			Scolarisation en ULIS			Ensemble		
	Total	%	Part des filles (%)	Total	%	Part des filles (%)	Total	%	Part des filles (%)
2 ans et 3 ans	3 309	99,3	32,4	22	0,7	27,3	3 331	1,7	32,4
4 ans	8 457	99,4	29,3	50	0,6	28,0	8 507	4,2	29,3
5 ans	14 094	99,4	27,4	78	0,6	41,0	14 172	7,1	27,5
6 ans	21 037	95,1	27,5	1 088	4,9	29,2	22 125	11,0	27,6
7 ans	19 888	77,9	26,7	5 648	22,1	32,0	25 536	12,7	27,9
8 ans	21 640	71,9	26,5	8 439	28,1	31,6	30 079	15,0	27,9
9 ans	23 804	67,3	26,2	11 569	32,7	34,4	35 373	17,6	28,9
10 ans	25 486	64,6	26,9	13 949	35,4	35,9	39 435	19,7	30,0
11 ans	9 006	43,9	30,8	11 494	56,1	36,7	20 500	10,2	34,1
12 ans et plus	644	47,2	29,7	719	52,8	38,2	1 363	0,7	34,2
Total	147 365	73,5	27,3	53 056	26,5	34,5	200 421	100,0	29,2

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

Lecture : 77,9% des élèves handicapés âgés de 7 ans sont scolarisés en classe ordinaire. 26,7% des élèves handicapés de 7 ans scolarisés en classe ordinaire sont des filles.

© DEPP

3 Répartition selon le trouble et le type d'accompagnement en 2020-2021

	Accompagnement individuel		Accompagnement mutualisé	Total	Part des élèves accompagnés (%)	Pas d'accompagnement	Ensemble
	Temps plein	Temps partiel					
Troubles intellectuels ou cognitifs	4 684	11 062	24 863	40 609	51,4	38 421	79 030
Troubles du psychisme	5 474	9 609	13 941	29 024	79,4	7 539	36 563
Troubles du langage ou de la parole	616	4 331	18 958	23 905	78,2	6 651	30 556
Troubles auditifs	169	535	1 054	1 758	44,0	2 242	4 000
Troubles visuels	273	480	625	1 378	59,2	950	2 328
Troubles viscéraux	430	509	845	1 784	78,1	500	2 284
Troubles moteurs	1 604	1 869	3 086	6 559	76,2	2 052	8 611
Plusieurs troubles associés	3 214	5 236	10 237	18 687	78,4	5 153	23 840
Autres troubles	1 312	2 632	6 702	10 646	80,6	2 563	13 209
Total	17 776	36 263	80 311	134 350	67,0	66 071	200 421
dont troubles du spectre de l'autisme	6 529	8 867	6 316	21 712	79,3	5 655	27 367

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

© DEPP

4 Accompagnement et aide selon le trouble des élèves en situation de handicap en 2020-2021

	Part des élèves bénéficiant (%)		
	d'un enseignant spécialisé (1)	de matériel adapté	de transport spécifique
Troubles intellectuels ou cognitifs	1,6	3,0	18,9
Troubles du psychisme	2,5	3,1	7,3
Troubles du langage et de la parole	1,3	6,6	6,1
Troubles auditifs	9,9	22,8	12,8
Troubles visuels	7,1	29,9	8,6
Troubles viscéraux	1,6	5,1	4,0
Troubles moteurs	2,6	19,0	11,2
Plusieurs troubles associés	1,7	6,4	9,1
Autres troubles	1,4	3,2	4,9
Total	2,0	5,4	12,0
dont troubles du spectre de l'autisme	3,0	5,0	12,3

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

1. Ne concerne que les élèves scolarisés en classe ordinaire.

© DEPP

3.09 Les élèves en situation de handicap dans le premier degré – 2

En 2020, près de 89% des 200 400 élèves en situation de handicap scolarisés dans le premier degré fréquentent une école à temps plein (1). Les trois quarts des élèves scolarisés à temps partiel fréquentent une classe ordinaire. La scolarisation à temps partiel concerne surtout les élèves qui fréquentent une classe ordinaire de niveau préélémentaire (27,2% d'entre eux). Tous modes de scolarisation confondus, près d'un élève sur deux scolarisés à temps partiel a un temps de scolarisation hebdomadaire supérieur à un mi-temps. Près de 53 100 élèves en situation de handicap fréquentent une ULIS, dont 93,6% dans l'enseignement public (2). En dix ans, les effectifs d'ULIS ont progressé de 23%.

Les élèves d'ULIS représentent 1,3% de l'ensemble des élèves de l'enseignement élémentaire, public et

privé (3). La part de la scolarisation collective par rapport aux effectifs de l'enseignement élémentaire varie de 0,7% à 1,8% selon les académies. Les taux les plus forts se rencontrent dans les académies de Nancy-Metz, de Strasbourg, de Clermont-Ferrand, de Dijon, d'Amiens, de Corse et de La Réunion. Les taux les plus faibles se situent dans les académies de Mayotte, d'Île-de-France, de Rennes et de Nantes (moins de 1,1%). On compte 5 097 ULIS dans les écoles du premier degré. Elles sont moins nombreuses dans les DROM, à l'exception de La Réunion, ainsi que dans les académies de Limoges, de Paris et de Besançon et c'est dans les académies de Créteil, Versailles et Lille que leur nombre est le plus important.

Précisions

Population concernée – Ne sont pas recensés ici les élèves des établissements spécialisés (établissements hospitaliers et médico-sociaux). Voir 1.06.

Principaux dispositifs de scolarisation des jeunes en situation de handicap – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 16.36.

1 Temps de scolarisation des élèves handicapés scolarisés dans le premier degré en 2020-2021

Mode de scolarisation	Niveau (1)	Temps complet	Temps partiel				Ensemble	
			De 0,5 à 1 journée	De 1,5 à 2 journées	De 2,5 à 4 journées	Total (%)		
Classes ordinaires	Prélémentaire	27 615	1 136	5 565	3 614	10 315	27,2	37 930
	Élémentaire	102 605	814	2 115	3 901	6 830	6,2	109 435
	Total	130 220	1 950	7 680	7 515	17 145	11,6	147 365
ULIS	Total	47 779	438	1 905	2 934	5 277	9,9	53 056
Total		177 999	2 388	9 585	10 449	22 422	11,2	200 421

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat et Privé hors contrat.
Lecture : 11,2% (soit 22 422 élèves) des élèves handicapés dans le premier degré sont scolarisés à temps partiel.

© DEPP

2 Évolution des effectifs d'ULIS (ex-CLIS)

	1980 1981	1990 1991	1999 2000	2005 2006	2010 2011	2012 2013	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021
Public	90 090	61 632	42 205	37 752	40 426	42 737	47 453	47 800	49 197	49 660
Privé	5 394	3 876	2 585	2 078	2 559	2 784	3 199	3 325	3 271	3 396
Total	95 484	65 508	44 790	39 830	42 985	45 521	50 652	51 125	52 468	53 056
Part du public (%)	94,4	94,1	94,2	94,8	94,0	93,8	93,7	93,5	93,8	93,6

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), Public + Privé sous contrat et Privé hors contrat.

© DEPP

3 Part des effectifs en ULIS école par rapport aux effectifs de niveau élémentaire en 2020-2021

Académies et régions académiques	Nombre d'ULIS	Effectifs d'élèves en ULIS école	Élèves en ULIS école (%)
Clermont-Ferrand	121	1 259	1,7
Grenoble	253	2 665	1,2
Lyon	253	2 486	1,1
Auvergne-Rhône-Alpes	627	6 410	1,3
Besançon	95	1 026	1,4
Dijon	149	1 533	1,7
Bourgogne-Franche-Comté	244	2 559	1,6
Bretagne (Rennes)	184	1 967	1,0
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	209	2 336	1,5
Corse	29	281	1,7
Nancy-Metz	217	2 194	1,7
Reims	120	1 278	1,6
Strasbourg	171	1 891	1,7
Grand Est	508	5 363	1,7
Amiens	205	2 157	1,7
Lille	381	4 051	1,5
Hauts-de-France	586	6 208	1,6
Créteil	298	3 229	1,0
Paris	89	819	0,8
Versailles	311	3 226	0,8
Île-de-France	698	7 274	0,9
Normandie	245	2 524	1,2
Bordeaux	236	2 547	1,3
Limoges	51	535	1,5
Poitiers	134	1 453	1,5
Nouvelle-Aquitaine	421	4 535	1,4
Montpellier	214	2 306	1,4
Toulouse	211	2 227	1,3
Occitanie	425	4 533	1,3
Pays de la Loire (Nantes)	224	2 414	1,0
Aix-Marseille	226	2 405	1,3
Nice	155	1 502	1,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	381	3 907	1,2
France métropolitaine	4 781	50 311	1,2
Guadeloupe	53	424	1,5
Guyane	60	473	1,6
Martinique	37	264	1,3
Mayotte	32	262	0,7
La Réunion	134	1 322	1,8
DROM	316	2 745	1,5
France métropolitaine + DROM	5 097	53 056	1,3

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat et Privé hors contrat.

© DEPP